

N° 75-001-XIF au catalogue



L'EMPLOI ET LE REVENU EN

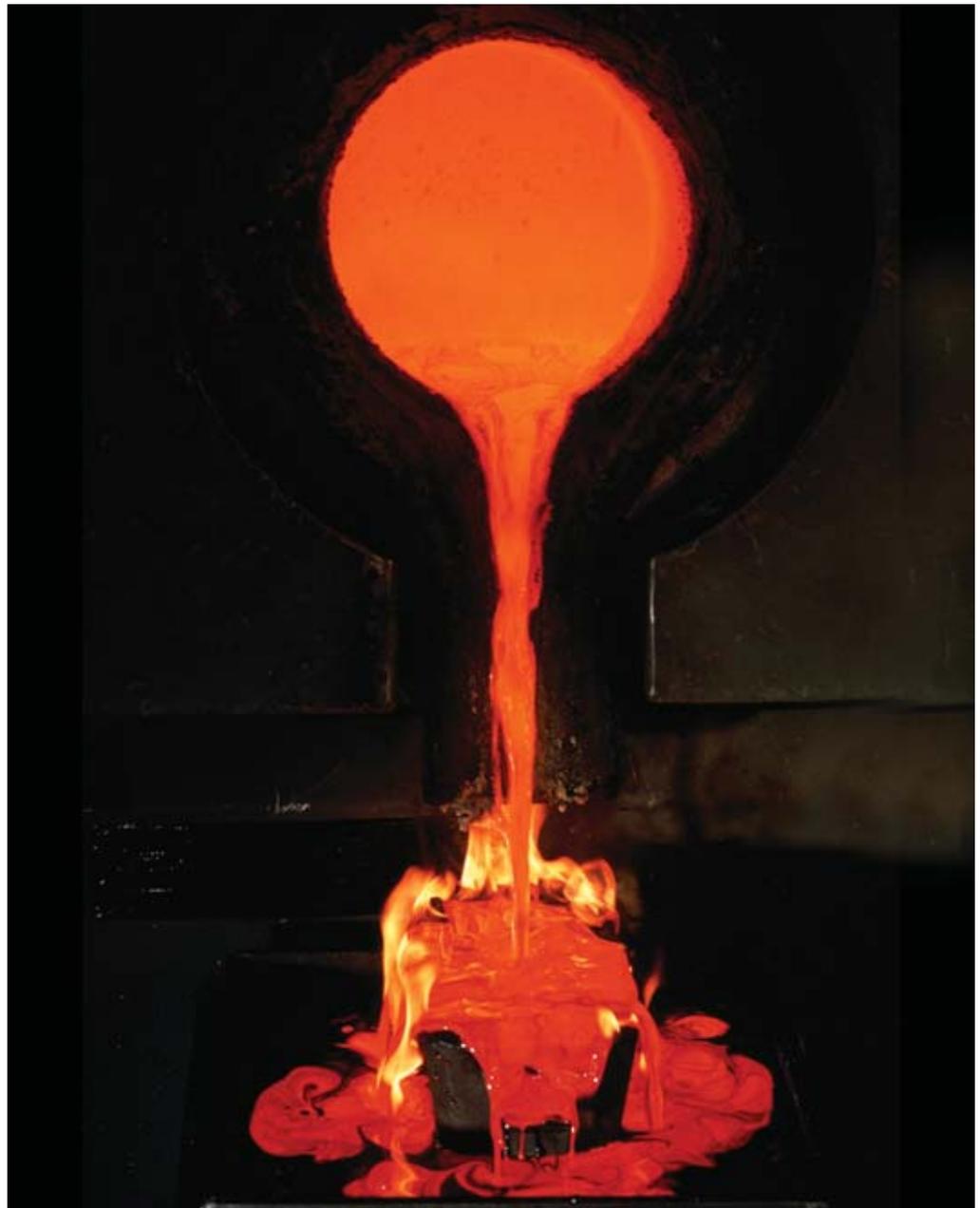
PERSPECTIVE

OCTOBRE 2004

Vol. 5, n° 10

■ TRAVAILLEURS PEU
RÉMUNÉRÉS

■ INCITER LES
TRAVAILLEURS ÂGÉS
À RESTER AU POSTE



Statistique
Canada

Statistics
Canada

Canada

À votre service...

Comment obtenir d'autres renseignements

Toute demande de renseignements au sujet du présent produit ou au sujet de statistiques ou de services connexes doit être adressée à : *L'emploi et le revenu en perspective*, 9-A6, Jean-Talon, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, K1A 0T6 (téléphone : (613) 951-4608; courriel : perspective@statcan.ca).

Pour obtenir des renseignements sur l'ensemble des données de Statistique Canada qui sont disponibles, veuillez composer l'un des numéros sans frais suivants. Vous pouvez également communiquer avec nous par courriel ou visiter notre site Web.

Service national de renseignements 1 800 263-1136

Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1 800 363-7629

Renseignements concernant le Programme des bibliothèques de dépôt 1 800 700-1033

Télécopieur pour le Programme des bibliothèques de dépôt 1 800 889-9734

Renseignements par courriel infostats@statcan.ca

Site Web www.statcan.ca

Normes de service au public

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois et dans la langue officielle de leur choix. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle qui doivent être observées par les employés lorsqu'ils offrent des services à la clientèle. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer sans frais avec Statistique Canada au 1 800 263 1136.

L'emploi et le revenu en perspective

(n° 75-001-XIF au catalogue; also available in English: *Perspectives on Labour and Income*, Catalogue no. 75-001-XIE) est publié trimestriellement par le ministre responsable de Statistique Canada. ©Ministre de l'Industrie, 2004. ISSN : 1492-4978.

Prix : 6 \$CAN l'exemplaire, 52 \$CAN pour un abonnement annuel. Les prix ne comprennent pas les taxes de ventes.

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre le contenu de la présente publication, sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, enregistrement sur support magnétique, reproduction électronique, mécanique, photographique, ou autre, ou de l'emmagasiner dans un système de recouvrement sans l'autorisation écrite préalable des Services de concession des droits de licence, Division du marketing, Statistique Canada, Ottawa, Ontario, Canada, K1A 0T6.

Signes conventionnels

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
-	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
p	préliminaire
r	rectifié
x	confidentiel
E	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié

Faits saillants

Dans ce numéro

■ **Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu?**

- En 2000, environ 16 % des employés à temps plein ont touché une rémunération relativement faible, soit moins de 375 \$ par semaine. Parmi ces employés, 30 % vivaient dans une famille à bas revenu, proportion qui n'a guère varié depuis 1980.
- Si, en moyenne, les travailleurs peu rémunérés ne risquaient pas plus de vivre dans des familles à bas revenu en 2000 qu'en 1980, ce risque a tout de même changé pour certains groupes. Ainsi, les nouveaux immigrants ne faisant pas partie d'une minorité visible ont vu ce risque passer de 28 % en 1980 à 44 % en 2000, soit le même taux que celui de leurs homologues des minorités visibles. Par contre, la proportion des mères seules peu rémunérées est passée de 66 % à 56 %.
- Les travailleurs peu rémunérés gagnaient moins en 2000 qu'en 1980. Leur rémunération hebdomadaire moyenne a chuté de 8 %, tandis que celle des employés à temps plein a augmenté de 11 %.
- Les travailleurs peu rémunérés ne semblent pas avoir subi une baisse du niveau de vie entre 1980 et 2000. Compte tenu des variations de la taille de la famille, leur revenu familial moyen a progressé de 5 %.

■ **Inciter les travailleurs âgés à rester au poste**

- Environ un tiers des personnes ayant pris leur retraite entre 1992 et 2002 étaient des gens bien portants qui auraient été disposés à continuer à travailler si les circonstances avaient été différentes.
- Bon nombre de ces personnes auraient continué à travailler si elles avaient pu bénéficier d'une réduction de leur horaire de travail sans que leur pension en souffre. Des hausses de salaire les auraient aussi encouragées à rester au poste.
- Les personnes ayant pris leur retraite avant l'âge de 60 ans et celles détenant un certificat ou un diplôme d'études postsecondaires ou universitaires avaient le plus tendance à trouver qu'une réduction des heures de travail les aurait encouragées à continuer à travailler.
- Les retraités ayant travaillé dans le secteur de la santé, de l'assistance sociale et de l'éducation avaient le moins tendance à préférer continuer à travailler, ce qui est une considération importante vu le nombre croissant d'employés approchant de l'âge à la retraite dans ces secteurs.

Perspective

L'EMPLOI ET LE REVENU EN

PERSPECTIVE

LA REVUE PAR EXCELLENCE

sur l'emploi et le revenu
de Statistique Canada

Oui, je désire recevoir L'EMPLOI ET LE REVENU EN PERSPECTIVE (N° 75-001-XPF au catalogue).

Nous vous offrons encore plus!
 Une réduction de 20 % sur un abonnement de 2 ans! Seulement 100,80 \$ (taxes en sus)
 Une réduction de 30 % sur un abonnement de 3 ans! Seulement 132,30 \$ (taxes en sus)

Abonnez-vous aujourd'hui à *L'emploi et le revenu en perspective!*



ENVOYEZ À

Statistique Canada
Gestion de la circulation
120, avenue Parkdale
Ottawa (Ontario)
Canada, K1A 0T6



TÉLÉPHONE

1 800 267-6677

Mentionnez PF024082



TÉLÉCOPIEUR

**1 877 287-4369
(613) 951-0581**



COURRIEL

order@statcan.ca

MODALITÉS DE PAIEMENT (cochez une seule case)

Veillez débiter mon compte : MasterCard VISA American Express

N° de carte _____ Date d'expiration _____

Signature _____

Détenteur de carte (en majuscules s.v.p.) _____

Paiement inclus _____ \$

N° du bon de commande _____

Signature de la personne autorisée _____

Abonnement	Canada (\$ CA)	Quantité	Total \$ CA
1 an	63,00		
2 ans	100,80		
3 ans	132,30		

Total			
TPS (7 %)			
TVP en vigueur			
TVH en vigueur (N.-É., N.-B., T.-N.-L.)			
Frais de port : États-Unis 24 \$ CA, autres pays 40 \$ CA			
Total général			

Nom _____

Entreprise _____ Service _____

Adresse _____ Ville _____ Province _____

Code postal _____ Téléphone _____ Télécopieur _____

Courriel _____

N° au catalogue	Titre
75-001-XPF	L'emploi et le revenu en perspective

*Frais de port : aucuns frais pour les envois au Canada. À l'extérieur du Canada, veuillez ajouter les frais de port comme indiqué. Les clients canadiens ajoutent soit la TPS de 7% et la TVP en vigueur, soit la TVH (TPS numéro R121491807). Les clients de l'étranger paient en dollars canadiens tirés sur une banque canadienne ou en dollars US tirés sur une banque américaine selon le taux de change quotidien en vigueur. Les ministères du gouvernement fédéral doivent indiquer sur toutes les commandes leur code d'organisme RI _____ et leur code de référence RI _____

Vos renseignements personnels sont protégés par la Loi sur la protection des renseignements personnels. Statistique Canada utilisera les renseignements qui vous concernent seulement pour effectuer la présente transaction, livrer votre(s) produit(s), annoncer les mises à jour de ces produits et gérer votre compte. Nous pourrions de temps à autre vous informer au sujet d'autres produits et services de Statistique Canada ou vous demander de participer à nos études de marché.

Si vous ne voulez pas qu'on communique avec vous de nouveau pour des promotions ou des études de marché , cochez la case correspondante.

BON DE COMMANDE



Statistique Canada / Statistics Canada

Canada

Travailleurs peu rémunérés : combien vivent dans des familles à faible revenu?

Lucy Chung

Les analystes du marché du travail et ceux s'attardant sur les questions sociales ne cessent de s'intéresser au travail à faible rémunération. Près de deux millions de Canadiens âgés de 20 ans ou plus travaillent pour moins de 10 \$ l'heure et environ le tiers d'entre eux sont les seuls salariés de la famille (Maxwell, 2002).

Plus personne n'échappe aujourd'hui à la précarité économique et sociale du seul fait d'avoir un emploi. Les travailleurs à faible salaire sont moins susceptibles de bénéficier d'avantages sociaux tels qu'un régime de retraite, un régime de soins de santé complémentaire ou un régime de soins dentaires. De plus, les emplois peu rémunérés sont plus susceptibles d'être temporaires ou à temps partiel et moins susceptibles d'être syndiqués. On qualifie de « précaires » les emplois qui n'offrent aucune garantie de continuité, qui sont assortis de conditions de travail et d'une protection réglementaire moindres et qui sont peu rémunérateurs (Rodgers, 1989).

Cependant, la principale question consiste à déterminer si un faible salaire affecte sérieusement la qualité de vie d'une personne. En raison des changements intervenus dans la structure de la famille au fil des ans, le nombre de familles ne comptant qu'un seul soutien économique a diminué, et l'augmentation du taux d'emploi des femmes a fait grimper le nombre de familles à soutiens économiques multiples ou secondaires. En revanche, le nombre de familles monoparentales s'est accru, et l'occupation d'un seul emploi à salaire minimum peut alors ne pas suffire¹. À partir des données du recensement, le présent article cherche à déterminer les groupes de personnes qui risquaient d'être à faible salaire en 2000, la proportion, parmi ces personnes, de celles vivant dans une famille à faible revenu et l'évolution de la situation entre 1980 et 2000.

Lucy Chung est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail. On peut la joindre au 951-1903 ou à perspective@statcan.ca.

Répartition des salariés au Canada

	Employés à temps plein	Travailleurs à faible salaire	
		Total	Dans une famille à faible revenu
		en milliers	
Total	10 270	1 675	502
Sexe	%		
Hommes	56,9	42,3	51,3
Femmes	43,1	57,7	48,7
Niveau de scolarité			
Sans diplôme d'études secondaires	18,7	30,2	32,1
Diplôme d'études secondaires	25,6	32,5	30,2
Certificat d'études postsecondaires	35,7	29,4	28,8
Grade universitaire	20,0	8,0	8,8
Âge			
15 à 24 ans	8,2	22,6	20,8
25 à 34 ans	24,0	24,0	26,3
35 à 44 ans	31,4	25,1	27,9
45 à 54 ans	26,2	19,2	17,6
55 à 64 ans	10,2	9,0	7,5
Statut d'immigrant			
Nouveau	3,0	5,0	7,2
De moyenne date	6,0	8,2	10,7
De longue date	11,4	8,8	8,6
Né au Canada	79,7	78,1	73,4
Minorité visible			
Oui	12,1	15,7	20,6
Non	87,9	84,3	79,4
Né au Canada			
Minorité visible	1,5	1,6	1,6
Pas une minorité visible	78,2	76,5	71,8
Nouvel immigrant			
Minorité visible	2,1	4,0	5,8
Pas une minorité visible	0,9	1,0	1,5
Immigrant de moyenne date			
Minorité visible	4,2	6,4	8,8
Pas une minorité visible	1,8	1,9	1,9
Immigrant de longue date			
Minorité visible	4,3	3,8	4,4
Pas une minorité visible	7,1	4,9	4,2
Situation des particuliers dans la famille			
Marié ou en union libre	68,3	56,3	41,0
Père seul	1,4	0,9	1,6
Mère seule	4,4	6,2	11,6
Vivant avec une personne apparentée	1,9	3,3	2,3
Personne hors famille	4,6	6,5	17,0
Moins de 40 ans	3,4	5,2	13,9
40 ans ou plus	1,2	1,3	3,1
Vivant seul	10,6	8,7	20,4
Célibataire, vivant avec les parents	9,0	18,1	6,2
Incapacité			
Oui	9,1	11,1	12,6
Non	90,9	88,9	87,4

Source : Recensement de la population, 2001

Les plus susceptibles de toucher de faibles gains hebdomadaires

En 2000, environ 1,7 million de Canadiens occupaient un emploi à temps plein peu rémunéré. Cela équivalait à 16 % de tous les employés à temps plein, mais ne représentait qu'une mince augmentation (1 %) en vingt ans (voir *Répartition des salariés au Canada*). Bien que la proportion globale ait peu changé, certains groupes ont vu leur probabilité d'être faiblement rémunérés monter en flèche (tableau 1).

Les femmes

Les femmes salariées étaient presque deux fois plus susceptibles que les hommes de recevoir une faible rémunération hebdomadaire (graphique A)². Cela pourrait notamment tenir au fait que les femmes sont plus susceptibles d'occuper des emplois peu rémunérés (Drolet, 2001a et 2001b). Les emplois traditionnels chez les femmes, tels que le travail de bureau, les ventes et les services, procurent en moyenne des gains inférieurs (Statistique Canada, 2003). Les femmes accumulent également moins d'années d'expérience en moyenne puisqu'elles sont plus susceptibles de prendre congé pour des raisons d'ordre familial. Mais comme l'écart entre les gains se rétrécit entre les hommes et les femmes (Drolet, 2001a), la proportion des femmes peu rémunérées a diminué, passant de 26 % en 1980 à 22 % en 2000.

Graphique A : Les proportions d'hommes et de femmes peu rémunérés se sont rapprochées.



Source : Recensements de la population, 1981 à 2001

Par contre, le pourcentage d'hommes faiblement rémunérés a progressé pendant ce temps, étant passé de 9 % à 12 %. Cela tient en bonne partie au recul des

Tableau 1 : Proportion des salariés qui étaient des travailleurs peu rémunérés

	Hommes		Femmes	
	1980	2000	1980	2000
Total	9,0	12,1	26,1	21,9
	%			
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	12,5	19,0	38,6	39,2
Diplôme d'études secondaires	10,0	15,6	26,0	27,0
Certificat d'études postsecondaires	6,4	9,2	19,5	19,0
Grade universitaire	3,6	5,4	7,6	7,8
Âge				
15 à 24 ans	23,9	39,9	39,7	52,4
25 à 34 ans	6,6	12,2	19,9	21,5
35 à 44 ans	4,7	8,5	21,8	19,0
45 à 54 ans	5,1	8,0	23,4	17,1
55 à 64 ans	6,8	10,5	24,4	20,9
Statut d'immigrant				
Nouveau	12,1	20,5	36,4	36,4
De moyenne date	7,6	17,4	24,6	28,4
De longue date	5,2	9,3	21,4	16,8
Né au Canada	9,5	11,8	26,4	21,5
Minorité visible				
Oui	10,1	17,2	26,1	26,0
Non	8,9	11,5	26,1	21,3
Né au Canada				
Minorité visible	10,2	16,6	19,3	17,7
Pas une minorité visible	9,5	11,8	26,4	21,6
Nouvel immigrant				
Minorité visible	15,9	23,8	38,7	40,1
Pas une minorité visible	8,0	13,0	33,2	26,8
Immigrant de moyenne date				
Minorité visible	7,7	19,7	21,6	30,7
Pas une minorité visible	7,5	12,3	26,6	22,8
Immigrant de longue date				
Minorité visible	6,8	11,6	19,3	17,8
Pas une minorité visible	5,1	8,0	21,5	16,1
Situation des particuliers dans la famille				
Marié ou en union libre	5,1	8,4	25,1	20,5
Père seul	7,0	10,7
Mère seule	23,6	23,3
Vivant avec une personne apparentée	18,9	26,3	28,3	31,0
Personne hors famille	16,7	20,0	30,9	28,4
Moins de 40 ans	16,3	22,2	31,3	30,7
40 ans ou plus	18,6	13,5	28,8	22,5
Vivant seul	9,6	12,2	15,9	15,1
Célibataire, vivant avec les parents	27,4	31,1	41,0	36,7
Incapacité				
Oui	..	15,1	..	26,3
Non	..	11,8	..	21,4

Source : Recensements de la population, 1981 et 2001

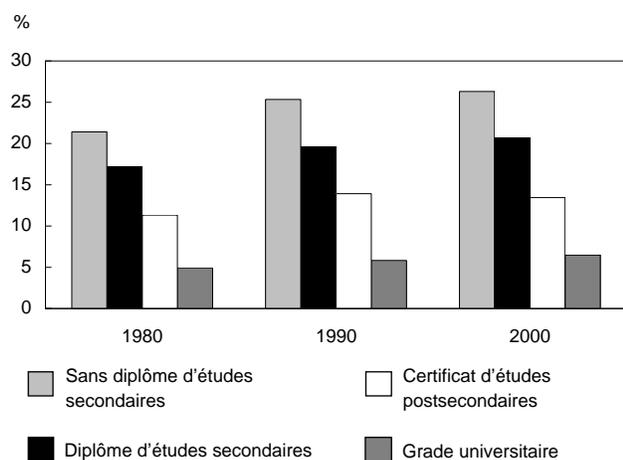
Les cases ombrées signifient qu'il n'existe pas de différence significative au niveau de 5 %.

salaires réels des jeunes hommes durant les années 1980, et ce, dans la plupart des branches d'activité et des professions (Morissette, 1998). L'augmentation du nombre d'hommes occupant des emplois traditionnellement à prédominance féminine comme l'enseignement, les services, le travail de bureau et certaines professions liées à la fabrication, constitue aussi un autre facteur (Hughes, 1990). Bien que les hommes exerçant ces professions gagnent tout de même davantage que les femmes, leur salaire demeure inférieur à celui de la moyenne des employés de sexe masculin³.

Les moins scolarisés

Les personnes sans diplôme d'études secondaires étaient plus souvent faiblement rémunérées que celles dont le niveau de scolarité était plus élevé (graphique B)⁴. C'était le cas tant des hommes que des femmes. En 2000, tout comme en 1980 d'ailleurs, environ 1 employé sur 4 sans diplôme d'études secondaires touchait de faibles gains hebdomadaires, bien que la probabilité d'avoir un bas salaire se soit accrue pour les hommes dans chaque catégorie de niveau de scolarité.

Graphique B : Peu importe le niveau de scolarité, la proportion des travailleurs à faible salaire s'est accrue.



Source : Recensements de la population, 1981 à 2001

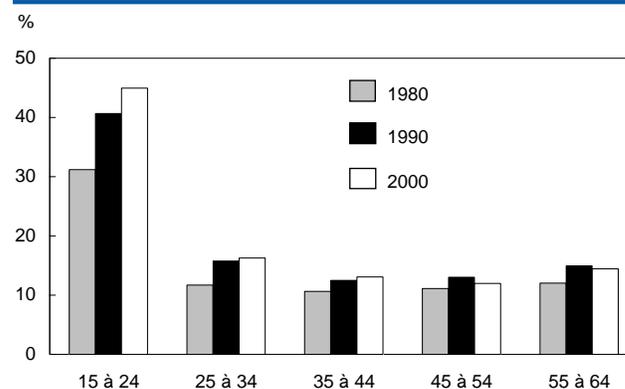
Même à scolarité égale, les femmes étaient plus susceptibles que les hommes d'occuper un emploi peu rémunéré. En 2000, la proportion de femmes sans

diplôme d'études secondaires qui étaient faiblement rémunérées correspondait au double de celle des hommes (39 % et 19 % respectivement). L'écart s'amenuisait avec la hausse du niveau de scolarité. Si les hommes sans diplôme d'études secondaires étaient plus susceptibles d'être faiblement rémunérés en 2000 que 20 ans plus tôt, le pourcentage dans le cas des femmes a très peu changé.

Les jeunes

La probabilité de recevoir une faible rémunération hebdomadaire en 2000 culminait chez les jeunes employés (âgés de 15 à 24 ans), 45 % d'entre eux étant dans cette situation (graphique C). Ce taux diminuait fortement jusqu'à 55 ans, avant de remonter légèrement. Cela n'est pas surprenant puisque le marché du travail tend à reconnaître à la fois l'expérience et la durée d'occupation de l'emploi. En outre, on retrouve plusieurs jeunes travailleurs dans des branches d'activité offrant des salaires relativement bas, tels les services aux consommateurs. La même tendance était nette en 1980, malgré la proportion moindre de travailleurs à faible salaire (31 % des jeunes travailleurs en 1980 contre 45 % en 2000). Il se peut que l'augmentation du taux d'emploi des femmes ait eu une incidence sur la situation des jeunes travailleurs. La concurrence de plus en plus forte a fait en sorte que les emplois qu'ils avaient l'habitude d'occuper (par exemple, dans les services ou les ventes) sont maintenant sollicités par des femmes, si bien que plus de jeunes qu'auparavant risquent d'être faiblement rémunérés (Sunter, 1994).

Graphique C : La proportion des travailleurs de moins de 25 ans à faible salaire a grimpé depuis 1980.



Source : Recensements de la population, 1981 à 2001

Encore une fois, dans tous les groupes d'âge, des proportions plus élevées de femmes que d'hommes recevaient de bas salaires. Cependant, bien que le risque de toucher une faible rémunération hebdomadaire ait augmenté de 1980 à 2000 chez les hommes de tous les groupes d'âge, il a diminué chez les femmes de 35 ans ou plus.

Les immigrants

En 2000, les nouveaux immigrants et les immigrants de moyenne date étaient plus à risque de recevoir une faible rémunération hebdomadaire que ceux qui étaient au Canada depuis plus de 15 ans ou que les Canadiens de naissance. Cela pourrait s'expliquer par la phase d'adaptation que traversent les nouveaux venus. La vraisemblance d'avoir de faibles gains hebdomadaires s'est accrue de 1980 à 2000 pour les immigrants, peut-être parce que ceux-ci proviennent maintenant moins d'Europe et des États-Unis que de pays en développement (Borjas, 1991; Picot, 2004). L'expérience à l'étranger de ces derniers est moins reconnue et ils peuvent éprouver plus de difficultés à faire valoir leurs qualifications ou leurs titres de compétences (Picot et Hou, 2003). Si le risque de gagner moins par semaine s'est accru chez les immigrants de sexe masculin⁵ et les immigrantes de moyenne date, il a cependant fléchi chez les immigrantes de longue date.

Les minorités visibles

Les membres des minorités visibles nés au Canada gagnaient à peu près la même chose que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible, à peine un point de pourcentage séparant la proportion de l'un et l'autre groupe recevant une faible rémunération hebdomadaire⁶. On observait un écart plus important entre les immigrants qui appartenaient et ceux qui n'appartenaient pas à une minorité visible (Hum et Simpson, 1998). Il culminait chez les nouveaux immigrants (31 % dans le cas des premiers et 19 % dans celui des seconds) et s'amenuisait avec le temps passé au Canada⁷.

Entre 1980 et 2000, le risque de recevoir de faibles gains hebdomadaires s'est accru chez les nouveaux immigrants et les immigrants de moyenne date appartenant à une minorité visible⁸. Il a augmenté chez les nouveaux immigrants et les immigrants de moyenne date de sexe masculin n'appartenant pas à une minorité visible, mais il a diminué chez leurs homologues de sexe féminin.

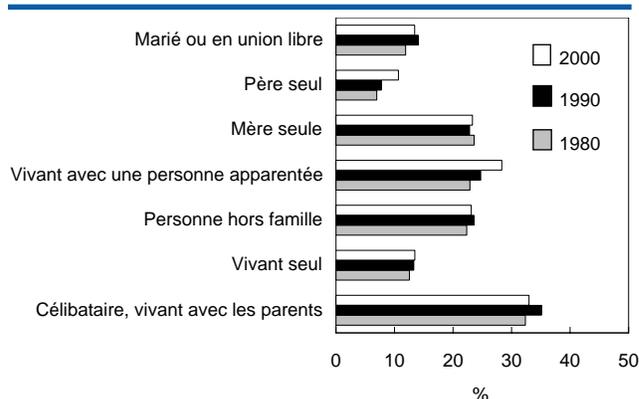
Les personnes ayant des limitations au travail

Les personnes qui étaient limitées au travail en raison d'un état physique ou mental ou d'un problème de santé étaient plus susceptibles de toucher une faible rémunération hebdomadaire que celles qui ne l'étaient pas. Il est impossible de savoir si leur risque d'avoir de faibles gains hebdomadaires a diminué entre 1980 et 2000 puisqu'on a modifié la question du recensement sur les limitations au travail⁹.

Les gens vivant avec des personnes apparentées

Les gens qui habitent avec des personnes qui leur sont apparentées mais qui ne font pas partie d'une famille de recensement sont très à risque de recevoir une faible rémunération hebdomadaire (graphique D). La fréquence des travailleurs peu rémunérés parmi ce groupe a crû, étant passée de 23 % en 1980 à 28 % en 2000¹⁰. Ces données ne permettent pas d'établir si cette cohabitation découle d'un besoin ou de certaines obligations familiales.

Graphique D : La proportion des travailleurs peu rémunérés a crû davantage dans le cas des particuliers vivant avec des personnes apparentées.



Source : Recensements de la population, 1981 à 2001

Les mères seules

En 2000, près de 1 mère seule sur 4 qui étaient salariées touchait une faible rémunération hebdomadaire (23 %). Comme elles requièrent des horaires flexibles pour conduire leurs enfants à l'école ou à la garderie, les mères seules peuvent se buter à de moins bonnes perspectives d'emploi. Elles ont également tendance à choisir des professions et des branches d'activité dont

il est facile de joindre les rangs ou d'en sortir, comme les services aux consommateurs, où les salaires sont généralement moindres¹¹. De plus, compte tenu du fardeau d'élever seules leurs enfants, les mères seules sont souvent en moins bonne santé que les mères ayant un conjoint (Pérez et Beaudet, 1999). Cela pourrait également les dissuader d'occuper un emploi bien rémunéré dans un milieu stressant.

Les personnes hors famille

Les personnes hors famille étaient également susceptibles de toucher de faibles gains hebdomadaires, celles de moins de 40 ans l'étant plus que leurs aînées (25 % et 17 % respectivement). Alors que les femmes hors famille étaient plus susceptibles que leurs homologues masculins d'être peu rémunérées, la proportion a reculé entre 1980 et 2000, surtout chez les femmes de 40 ans ou plus. Parmi les hommes hors famille, le risque de toucher une faible rémunération hebdomadaire s'est accru chez ceux de moins de 40 ans et a fléchi chez les 40 ans ou plus.

Travailleurs peu rémunérés vivant dans une famille à faible revenu

Les personnes les plus serrées financièrement du fait d'avoir un emploi peu rémunéré vivent dans une famille à faible revenu. En 2000, 30 % des 1,7 million de travailleurs à temps plein recevant une faible rémunération hebdomadaire faisaient partie d'une famille à faible revenu, ce qui est une proportion semblable à celle de 1980 (tableau 2)¹².

Les personnes hors famille ou vivant seules

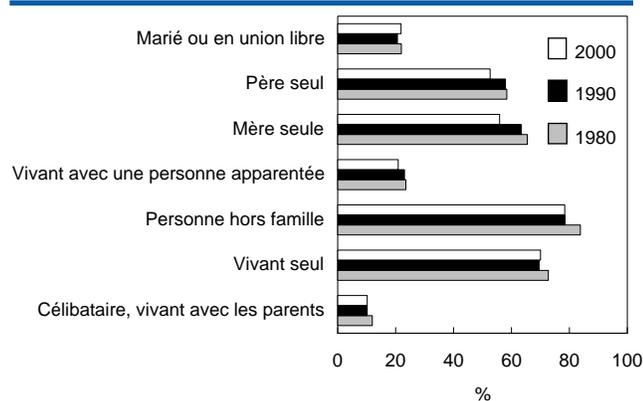
La plupart des groupes de travailleurs faiblement rémunérés ne sont pas tellement plus à risque d'être à faible revenu que les autres groupes. Mais certains sont plus vulnérables que d'autres. Plus des trois quarts des personnes hors famille et plus des deux tiers des personnes vivant seules qui touchaient de faibles gains hebdomadaires en 2000 vivaient dans un ménage à faible revenu (graphique E). Les membres de ces deux groupes touchent un revenu personnel qui équivaut au revenu familial, et le fait de ne pas habiter avec des partenaires économiques les met en situation d'insécurité financière. Quoi qu'il en soit, leur risque de vivre en situation de faible revenu a diminué de 1980 à 2000, la proportion ayant reculé de 3 points de pourcentage dans le cas des personnes vivant seules et de 5 points dans celui des personnes hors famille. Les femmes hors famille peu rémunérées de 40 ans ou plus ont, en particulier, vu leur probabilité d'être à faible revenu chuter de 10 points de pourcentage, passant de 79 % à 69 %.

Tableau 2 : Proportion des travailleurs peu rémunérés dans les familles à faible revenu

	Hommes		Femmes	
	1980	2000	1980	2000
	%			
Total	39,3	36,4	24,1	25,3
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	40,4	38,1	24,4	26,7
Diplôme d'études secondaires	32,3	33,9	22,4	23,6
Certificat d'études postsecondaires	40,5	36,4	24,1	25,0
Grade universitaire	48,0	39,1	33,3	28,7
Âge				
15 à 24 ans	29,0	27,0	26,8	28,2
25 à 34 ans	48,9	40,1	26,2	27,7
35 à 44 ans	57,7	45,8	20,6	26,1
45 à 54 ans	46,6	38,2	17,8	21,0
55 à 64 ans	36,7	30,4	22,3	20,3
Statut d'immigrant				
Nouveau	53,5	54,0	30,9	36,3
De moyenne date	49,4	45,9	25,9	34,3
De longue date	44,6	37,8	18,9	23,7
Né au Canada	37,6	34,1	24,1	23,9
Minorité visible				
Oui	51,9	45,1	35,1	35,0
Non	38,6	34,7	23,5	23,6
Né au Canada				
Minorité visible	32,5	33,2	27,8	29,3
Pas une minorité visible	37,7	34,2	24,1	23,8
Nouvel immigrant				
Minorité visible	57,2	52,5	36,7	37,3
Pas une minorité visible	45,5	59,8	21,3	32,3
Immigrant de moyenne date				
Minorité visible	53,6	46,9	35,5	37,5
Pas une minorité visible	47,2	42,4	21,0	23,2
Immigrant de longue date				
Minorité visible	40,8	40,4	29,5	30,4
Pas une minorité visible	44,8	35,7	18,4	18,7
Situation des particuliers dans la famille				
Marié ou en union libre	47,1	35,9	12,1	13,9
Père seul	58,4	52,6
Mère seule	65,5	55,9
Vivant avec une personne apparentée	23,8	21,8	23,3	19,8
Personne hors famille	82,1	78,0	85,2	78,8
Moins de 40 ans	82,7	78,5	86,4	81,9
40 ans ou plus	79,5	75,7	78,6	68,5
Vivant seul	77,5	72,4	69,5	67,5
Célibataire, vivant avec les parents	12,8	10,8	11,0	9,2
Incapacité				
Oui	..	39,9	..	29,7
Non	..	36,0	..	24,8

Source : Recensements de la population, 1981 et 2001
Les cases ombrées signifient qu'il n'existe pas de différence significative au niveau de 5 %.

Graphique E : La proportion des travailleurs peu rémunérés vivant dans des familles à faible revenu a fléchi pour la plupart des types de famille.



Source : Recensements de la population, 1981 à 2001

Les parents seuls

Les parents seuls qui ont de faibles gains hebdomadaires risquent également d'être à faible revenu. En 2000, 56 % des mères seules et 53 % des pères seuls touchant une faible rémunération avaient aussi un faible revenu familial. Ces personnes constituaient la plupart du temps les seuls soutiens de la famille. À l'opposé, seulement 14 % des femmes mariées peu rémunérées avaient un faible revenu familial. Les mères seules étaient cependant moins susceptibles de se trouver dans cette situation en 2000 qu'en 1980¹³.

Les hommes

Tandis que la fréquence de vivre en situation de faible revenu s'est légèrement accrue chez les femmes peu rémunérées, elle a diminué de trois points de pourcentage chez les hommes, étant passée de 39 % à 36 %. Bien que les employées à temps plein soient plus susceptibles que leurs homologues masculins de réaliser de faibles gains hebdomadaires, les hommes peu rémunérés sont plus à risque de faire partie d'une famille à faible revenu. En 2000, la proportion d'hommes à faible rémunération hebdomadaire vivant dans une famille à faible revenu (36 %) dépassait celle des femmes (25 %). Fait à souligner, près de la moitié des hommes d'âge moyen (ceux âgés de 35 à 44 ans) occupant un emploi peu rémunéré vivaient dans une famille à faible revenu, comparativement à 26 % de leurs homologues de sexe féminin. Cela suppose que, dans ce groupe d'âge, plus de femmes que d'hommes

à faible rémunération vivent avec des membres de leur famille (par exemple, un conjoint) pouvant compenser leurs faibles gains.

Les nouveaux immigrants

La proportion des nouveaux immigrants de minorités visibles qui étaient peu rémunérés et qui vivaient en situation de faible revenu n'a pas changé de manière significative entre 1980 et 2000. Toutefois, cela n'était pas le cas pour les autres groupes de nouveaux immigrants. En effet, le risque chez les hommes est passé de 46 % à 60 %, et celui des femmes, de 21 % à 32 %¹⁴. Par contre, il a diminué chez leurs homologues nés au Canada. Plus de la moitié des nouveaux immigrants de sexe masculin occupant des emplois peu rémunérés vivaient dans une famille à faible revenu en 2000, soit 53 % dans le cas des minorités visibles et 60 % dans celui des autres groupes.

Employés à temps plein peu rémunérés et vivant dans une famille à faible revenu

En 2000, 5 % de tous les employés à temps plein étaient faiblement rémunérés et vivaient dans une famille à faible revenu (tableau 3). Mais cette moyenne occulte encore une fois certains écarts substantiels entre les groupes. Par exemple, plus de 22 % des femmes hors famille travaillant à temps plein touchaient de faibles gains hebdomadaires et vivaient en situation de faible revenu, comparativement à 16 % des hommes hors famille. Chez les mères seules, la proportion était de 13 % et chez les pères seuls, elle était inférieure à la moitié de cela. Les nouveaux immigrants et les immigrants de moyenne date, en particulier ceux de minorités visibles, étaient également plus susceptibles de vivre dans une famille à faible revenu et d'occuper un emploi peu rémunéré.

La proportion générale d'employés faiblement rémunérés vivant au sein d'une famille à faible revenu n'a presque pas changé de 1980 à 2000. Cela ne signifie toutefois pas qu'il s'agissait des mêmes personnes. En fait, les travailleurs plus jeunes, les nouveaux immigrants et les immigrants de moyenne date (surtout les hommes immigrants appartenant à une minorité visible) ainsi que les hommes hors famille de moins de 40 ans ont vu s'accroître leurs risques d'être faiblement rémunérés et de toucher un faible revenu familial. Par contre, les femmes hors famille peu rémunérées ont vu les leurs diminuer.

Même si leur proportion n'a pas changé, les employés faiblement rémunérés ont vu leur rémunération hebdomadaire moyenne fléchir entre 1980 et 2000. En

Tableau 3 : Proportion des salariés qui étaient peu rémunérés et qui vivaient dans des familles à faible revenu

	Hommes		Femmes	
	1980	2000	1980	2000
	%			
Total	3,5	4,4	6,3	5,5
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	5,0	7,2	9,4	10,5
Diplôme d'études secondaires	3,2	5,3	5,8	6,4
Certificat d'études postsecondaires	2,6	3,3	4,7	4,7
Grade universitaire	1,7	2,1	2,5	2,2
Âge				
15 à 24 ans	6,9	10,7	10,7	14,7
25 à 34 ans	3,2	4,9	5,2	6,0
35 à 44 ans	2,7	3,9	4,5	4,9
45 à 54 ans	2,4	3,1	4,2	3,6
55 à 64 ans	2,5	3,2	5,4	4,3
Statut d'immigrant				
Nouveau	6,5	11,1	11,2	13,2
De moyenne date	3,7	8,0	6,4	9,7
De longue date	2,3	3,5	4,0	4,0
Né au Canada	3,6	4,0	6,4	5,1
Minorité visible				
Oui	5,2	7,7	9,2	9,1
Non	3,4	4,0	6,1	5,0
Né au Canada				
Minorité visible	3,3	5,5	5,4	5,2
Pas une minorité visible	3,6	4,0	6,4	5,1
Nouvel immigrant				
Minorité visible	9,1	12,5	14,2	14,9
Pas une minorité visible	3,6	7,8	7,1	8,7
Immigrant de moyenne date				
Minorité visible	4,1	9,2	7,7	11,5
Pas une minorité visible	3,6	5,2	5,6	5,3
Immigrant de longue date				
Minorité visible	2,8	4,7	5,7	5,4
Pas une minorité visible	2,3	2,8	4,0	3,0
Situation des particuliers dans la famille				
Marié ou en union libre	2,4	3,0	3,0	2,9
Père seul	4,1	5,6
Mère seule	15,4	13,0
Vivant avec une personne apparentée	4,5	5,7	6,6	6,2
Personne hors famille	13,7	15,6	26,3	22,4
Moins de 40 ans	13,5	17,4	27,0	25,2
40 ans ou plus	14,8	10,2	22,6	15,4
Vivant seul	7,4	8,9	11,0	10,2
Célibataire, vivant avec les parents	3,5	3,4	4,5	3,4
Incapacité				
Oui	..	6,0	..	7,8
Non	..	4,3	..	5,3

Source : Recensements de la population, 1981 et 2001
 Les cases ombrées signifient qu'il n'existe pas de différence significative au niveau de 5 %.

fait, tandis que la rémunération hebdomadaire moyenne des employés à temps plein s'est accrue de 11 %, étant passée de 785 \$ en 1980 à 868 \$ en 2000 (tableau 4), celle des travailleurs peu rémunérés a diminué, ayant glissé de 251 \$ à 231 \$ (-8 %). Elle a régressé encore plus chez les travailleurs faiblement rémunérés vivant dans une famille à faible revenu, étant passée de 211 \$ à 175 \$ (-17 %) [tableau 5]. Ainsi, bien que leur fréquence au sein des familles à faible revenu n'ait pas augmenté, les travailleurs peu rémunérés semblaient se retrouver dans une situation pire qu'avant.

La plupart des employés faiblement rémunérés ont vu leurs gains hebdomadaires moyens diminuer. Certains ont été touchés plus que d'autres. Les personnes sans diplôme d'études secondaires ont subi une chute de 9 % de leurs gains. Les immigrantes peu rémunérées ont accusé un recul plus marqué que les immigrants de sexe masculin, même si la vraisemblance d'être faiblement rémunéré s'est accrue chez ces derniers. En outre, les femmes de minorités visibles ont connu une plus forte baisse que leurs homologues n'appartenant pas à une minorité visible. Bien que les mères seules aient vu leurs gains connaître une baisse du même ordre que celle des femmes mariées (8 %), les gains des pères seuls ont reculé de près de 3 points de pourcentage de plus que ceux des hommes mariés.

Bien que la rémunération hebdomadaire moyenne des travailleurs peu rémunérés ait fléchi de 8 %, leurs gains annuels ont augmenté de 6 %, ce qui laisse entendre qu'ils ont travaillé un plus grand nombre de semaines (tableau 6)¹⁵. La baisse de plus de 1 500 \$ des gains familiaux moyens a été tempérée par une augmentation de près de 1 500 \$ des autres revenus et transferts. Ainsi, le revenu moyen de la famille économique des travailleurs peu rémunérés n'a pas connu de variation significative de 1980 à 2000, si bien que la proportion de 30 % de travailleurs faiblement rémunérés vivant dans une famille à faible revenu est restée la même¹⁶.

Résumé

La proportion d'employés à temps plein faiblement rémunérés a peu changé au cours des deux dernières décennies (15 % en 1980 et 16 % in 2000), et la proportion de travailleurs peu rémunérés vivant dans une famille à faible revenu est restée à 30 %. Par conséquent, le pourcentage d'employés à temps plein qui étaient à la fois faiblement rémunérés et qui vivaient en situation de faible revenu est lui aussi demeuré inchangé à 5 %.

Tableau 4 : Gains hebdomadaires moyens des salariés à temps plein qui étaient peu rémunérés

	Hommes		Femmes	
	1980	2000	1980	2000
	\$			
Ensemble des salariés	911	988	575	709
Ensemble des travailleurs peu rémunérés	241	222	257	238
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	240	218	253	232
Diplôme d'études secondaires	253	229	262	238
Certificat d'études postsecondaires	237	220	261	244
Grade universitaire	227	222	241	234
Âge				
15 à 24 ans	256	236	257	234
25 à 34 ans	232	228	255	242
35 à 44 ans	218	212	257	238
45 à 54 ans	225	210	259	238
55 à 64 ans	238	214	255	235
Statut d'immigrant				
Nouveau	243	227	266	241
De moyenne date	225	219	262	233
De longue date	217	207	262	236
Né au Canada	244	224	255	239
Minorité visible				
Oui	240	221	265	234
Non	241	222	256	239
Né au Canada				
Minorité visible	251	220	259	229
Pas une minorité visible	244	224	255	239
Nouvel immigrant				
Minorité visible	247	231	269	240
Pas une minorité visible	234	213	263	243
Immigrant de moyenne date				
Minorité visible	230	221	261	230
Pas une minorité visible	223	212	262	240
Immigrant de longue date				
Minorité visible	243	213	276	235
Pas une minorité visible	215	203	262	238
Situation des particuliers dans la famille				
Marié ou en union libre	229	214	260	241
Père seul	226	205
Mère seule	250	231
Vivant avec une personne apparentée	250	228	253	235
Personne hors famille	238	232	237	239
Moins de 40 ans	240	234	239	239
40 ans ou plus	230	223	223	238
Vivant seul	234	221	255	235
Célibataire, vivant avec les parents	256	235	257	232
Incapacité				
Oui	..	213	..	227
Non	..	223	..	239

Source : Recensements de la population, 1981 et 2001
 Les cases ombrées signifient qu'il n'existe pas de différence significative au niveau de 5 %.

Source des données et définitions

La présente étude s'appuie sur les données des recensements de 1981 à 2001. Il est difficile d'établir les salaires horaires à partir des données du recensement parce que les heures de travail hebdomadaires renvoient à la semaine qui précède le recensement (habituellement en mai ou en juin), tandis que les gains annuels et les semaines travaillées se rapportent à l'année précédente.

Pour surmonter cette difficulté, seules les personnes qui travaillaient surtout à temps plein au cours de l'année précédant le recensement ont été choisies. Leur rémunération hebdomadaire a été calculée en divisant leurs gains annuels par le nombre de semaines travaillées. La faible rémunération se définit dans le présent contexte comme un montant de moins de 375 \$ par semaine en dollars de 2000 (en se servant de déflateurs provinciaux). Partant de l'hypothèse de semaines de 37,5 heures de travail, cette définition s'étend aux personnes dont les gains horaires étaient inférieurs à 10 \$ l'heure, le seuil qu'ont utilisé certaines des études précédentes.

L'échantillon se composait de personnes âgées de 15 à 64 ans qui n'étudiaient pas à temps plein, travaillaient surtout à temps plein et avaient reçu un salaire ou une rémunération mais aucun revenu d'un travail autonome pendant l'année précédant le recensement.

Les **nouveaux immigrants** sont arrivés au Canada durant les cinq années précédant l'année de référence du recensement. Les **immigrants de moyenne date** sont arrivés de 6 à 15 ans auparavant, et les **immigrants de longue date**, plus de 15 ans auparavant. Par exemple, pour l'année de référence 2000, les nouveaux immigrants sont arrivés entre 1995 et 1999, les immigrants de moyenne date, entre 1985 et 1994, et les immigrants de longue date, avant 1985.

Les **personnes hors famille** vivent avec d'autres personnes, mais elles ne leur sont pas apparentées et elles ne partagent pas leur revenu avec celles-ci (par exemple, les pensionnaires ou les colocataires).

Les **seuils de faible revenu** (SFR) s'établissent dans le contexte de l'Enquête sur les dépenses des ménages (ou l'ancienne Enquête sur les dépenses des familles). Il s'agit du niveau de revenu à partir duquel une famille consacre à ses besoins fondamentaux 20 points de pourcentage de plus que la moyenne de son revenu avant impôt et après transferts. Les SFR varient selon la taille de la famille et de la collectivité. En 2000, par exemple, le SFR d'une famille de deux personnes vivant dans une collectivité de 500 000 habitants ou plus était de 22 964 \$. Celui d'une famille de sept personnes ou plus vivant dans la même région était de 46 793 \$.

Les personnes les plus susceptibles d'avoir une faible rémunération hebdomadaire étaient les femmes, les personnes sans diplôme d'études secondaires, les jeunes adultes, les nouveaux immigrants et les immigrants de moyenne date appartenant à une minorité visible,

Tableau 5 : Gains hebdomadaires moyens des travailleurs peu rémunérés vivant dans des familles à faible revenu

	Hommes		Femmes	
	1980	2000	1980	2000
	\$			
Total	202	169	218	181
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	203	161	213	171
Diplôme d'études secondaires	209	178	223	184
Certificat d'études postsecondaires	195	161	226	185
Grade universitaire	208	191	212	189
Âge				
15 à 24 ans	219	190	223	200
25 à 34 ans	199	176	218	187
35 à 44 ans	188	161	220	175
45 à 54 ans	185	158	207	167
55 à 64 ans	197	143	207	160
Statut d'immigrant				
Nouveau	219	197	240	199
De moyenne date	182	175	220	176
De longue date	169	161	212	170
Né au Canada	206	166	217	181
Minorité visible				
Oui	212	182	233	183
Non	202	166	217	180
Né au Canada				
Minorité visible	189	161	235	176
Pas une minorité visible	206	166	217	181
Nouvel immigrant				
Minorité visible	227	201	243	201
Pas une minorité visible	200	183	233	188
Immigrant de moyenne date				
Minorité visible	200	179	224	177
Pas une minorité visible	172	159	216	169
Immigrant de longue date				
Minorité visible	205	171	228	173
Pas une minorité visible	167	151	211	166
Situation des particuliers dans la famille				
Marié ou en union libre	191	151	204	148
Père seul	207	169
Mère seule	234	196
Vivant avec une personne apparentée	211	161	217	181
Personne hors famille	220	208	224	216
Moins de 40 ans	222	211	226	220
40 ans ou plus	211	194	207	202
Vivant seul	213	188	228	198
Célibataire, vivant avec les parents	206	140	201	148
Incapacité				
Oui	..	162	..	172
Non	..	170	..	182

Source : Recensements de la population, 1981 et 2001
Les cases ombrées signifient qu'il n'existe pas de différence significative au niveau de 5 %.

Tableau 6 : Revenu moyen des travailleurs peu rémunérés selon le type de revenu

Type de revenu	1980	2000	Variation
	\$	\$	%
Gains hebdomadaires	251	231	-7,9
Gains annuels personnels	9 500	10 100	6,3
Autres gains de la FE*	29 500	27 900	-5,6
Revenu du marché de la FE	2 500	2 900	14,1
Transferts gouvernementaux de la FE	4 000	5 200	27,9
Revenu total de la FE	45 700	46 100	1,0
Revenu total de la FE corrigé en fonction de la taille**	24 100	25 000	3,5

Source : Recensements de la population, 1981 et 2001

* Gains des autres membres de la famille économique (FE).

** Revenu total divisé par la racine carrée de la taille de la famille.

Les cases ombrées signifient qu'il n'existe pas de différence significative au niveau de 5 %.

les personnes vivant avec des gens apparentés, les mères seules, les personnes hors famille de moins de 40 ans et les personnes ayant une limitation au travail.

Les personnes les plus à risque d'être peu rémunérées et de vivre dans une famille à faible revenu étaient les jeunes adultes, les nouveaux immigrants et les immigrants de moyenne date faisant partie d'une minorité visible, les mères seules et les personnes hors famille.

De 1980 à 2000, les gains hebdomadaires moyens des travailleurs faiblement rémunérés ont diminué de 8 %, tandis que ceux des employés à temps plein ont progressé de 11 %. Cependant, la proportion des travailleurs peu rémunérés vivant dans une famille à faible revenu est demeurée à un peu moins du tiers.

Perspective

Notes

1 De 1980 à 2000, la proportion de parents seuls parmi les employés à temps plein est passée de 3,6 % à 5,7 %.

2 Toute comparaison faite dans le présent article est statistiquement significative au niveau de 5 %.

3 L'évolution de la structure et des responsabilités familiales depuis 1980 peut également avoir alimenté l'augmentation de la proportion des hommes occupant un emploi faiblement rémunéré. Étant donné qu'ils

s'intéressent davantage aux enfants et qu'ils s'occupent d'eux de plus en plus, il est possible que les hommes privilégient les emplois offrant des horaires plus flexibles aux emplois mieux rémunérés mais qui exigent plus d'heures de travail (Marshall, 1998). Mais cette situation prévaut sans doute davantage chez les hommes mieux rémunérés ayant les moyens de subir une légère baisse salariale. De plus, comme les femmes sont plus actives sur le marché du travail et accèdent à des emplois mieux rémunérés, il se peut que les hommes ne soient plus le principal soutien économique de la famille.

4 À la fin des années 1990, le titulaire d'une maîtrise ou d'un doctorat gagnait en moyenne deux fois plus qu'une personne sans diplôme d'études secondaires (Statistique Canada, 1998).

5 Cela concorde avec d'autres études selon lesquelles les gains à l'arrivée des cohortes de nouveaux immigrants se sont effrités au cours des deux dernières décennies (Frenette et Morissette, 2003; Aydemir et Skuterud, 2004).

6 Cependant, cela dissimule les effets compensateurs entre les hommes et les femmes. Les hommes nés au Canada qui appartiennent à une minorité visible sont plus susceptibles d'être faiblement rémunérés que les hommes nés au pays qui n'appartiennent pas à une minorité visible, alors que la situation inverse prévaut chez les femmes.

7 Cela coïncide avec d'autres études récentes selon lesquelles les immigrants appartenant à une minorité visible sont plus susceptibles d'être faiblement rémunérés que les autres immigrants (Palameta, 2004).

8 L'augmentation de la fréquence de travailleuses peu rémunérées chez les nouvelles immigrantes membres des minorités visibles n'est pas significative au niveau de 5 %.

9 Le libellé de la question a été modifié pour le Recensement de la population de 2001. Il est passé de « Cette personne est-elle limitée dans ses activités à cause d'une incapacité physique, d'une incapacité mentale ou d'un problème de santé chronique : a) à la maison? b) à l'école ou au travail? c) dans d'autres activités? » à « Est-ce qu'un état physique ou un état mental ou un problème de santé réduit la quantité ou le genre d'activités que cette personne peut faire : a) à la maison? b) au travail ou à l'école? c) dans d'autres activités? ».

10 La majorité des travailleurs peu rémunérés de ce groupe sont des Canadiens de naissance n'appartenant pas à une minorité visible.

11 Selon le Recensement de 2001, 44 % des mères seules qui étaient salariées travaillaient dans les services (services administratifs et de soutien; gestion des déchets et assainissement; enseignement; soins de santé et assistance sociale; arts, spectacles et loisirs; hébergement et restauration; et autres).

12 Le revenu familial correspond au revenu avant impôt et après transferts de tous les membres de la famille. Une personne hors famille est traitée comme une famille économique.

13 La diminution du risque dans le cas des mères seules et des femmes hors famille âgées de 40 ans ou plus qui étaient peu rémunérées était respectivement attribuable à une hausse des transferts gouvernementaux et à une croissance des gains annuels.

14 La baisse considérable des gains du conjoint et des autres membres de la famille en est la principale raison.

15 En 1980, les employés à temps plein ont travaillé en moyenne 44 semaines, comparativement à 47 en 2000.

16 Le peu de variation du revenu familial moyen corrigé selon la taille de la famille chez les travailleurs peu rémunérés dans les familles à faible revenu suppose que la proportion inchangée de travailleurs peu rémunérés en situation de faible revenu n'a pas dissimulé une détérioration quelconque de leur situation financière.

■ Documents consultés

AYDEMIR, Abdurrahman Bekir, et Mikal SKUTERUD. *Explication de la détérioration des gains au niveau des cohortes d'immigrants au Canada, 1966-2000*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2004, n° 225, série « Documents de recherche, Direction des études analytiques ».

BORJAS, George J. « Immigration and self-selection », *Immigration, Trade and the Labour Market*, publié sous la direction de John M. Abowd et Richard B. Freeman, Chicago, University of Chicago Press, 1991.

DROLET, Marie. « Écart salarial entre hommes et femmes », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, décembre 2001a, vol. 2, n° 12, édition en ligne.

DROLET, Marie. *L'écart persistant : nouvelle évidence empirique concernant l'écart salarial entre les hommes et les femmes au Canada*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2001b, n° 157, série « Documents de recherche, Direction des études analytiques ».

FRENETTE, Marc, et René MORISSETTE. *Convergeront-ils un jour? Les gains des travailleurs immigrants et de ceux nés au Canada au cours des deux dernières décennies*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, n° 215, série « Documents de recherche, Direction des études analytiques ».

HUGHES, Karen D. « Échanges au sein des professions non traditionnelles, 1971-1986 », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, été 1990, vol. 2, n° 2, p. 62 à 72.

HUM, Derek, et Wayne SIMPSON. *Possibilités salariales pour les minorités visibles au Canada*, n° 98-17 au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1998, série « Documents de travail sur la Dynamique du revenu et du travail ».

MARSHALL, Katherine. « Les pères au foyer », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, printemps 1998, vol. 10, n° 1, p. 9 à 15.

MAXWELL, Judith. *Smart social policy – “Making work pay”*, Ottawa, Réseaux canadiens de recherche en politiques publiques, 2002, rapport de recherche, résumé en français sous le titre *Une politique sociale intelligente – « Faire en sorte que le travail paie »*.

MORISSETTE, René. « Dégradation de la situation des jeunes hommes par rapport au marché du travail », *Les marchés du travail, les institutions sociales et l'avenir des enfants au Canada*, publié sous la direction de Miles Corak, n° 89-553-XIB au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 1998, chap. 3, p. 35 à 56.

PALAMETA, Boris. « Le faible revenu chez les immigrants et les minorités visibles », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XIF au catalogue de Statistique Canada, avril 2004, vol. 5, n° 4, édition en ligne.

PÉREZ, Claudio, et Marie P. BEAUDET. « La santé des mères seules », *Rapports sur la santé*, n° 82-003-XIF au catalogue de Statistique Canada, automne 1999, vol. 11, n° 2, p. 23 à 36.

PICOT, Garnett. *Dégradation du bien-être économique des immigrants et causes possibles*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2004, n° 222, série « Documents de recherche, Direction des études analytiques ».

PICOT, Garnett, et Feng HOU. *La hausse du taux de faible revenu chez les immigrants au Canada*, n° 11F0019MIF au catalogue de Statistique Canada, Ottawa, 2003, n° 198, série « Documents de recherche, Direction des études analytiques ».

RODGERS, Gerry. « Precarious work in Western Europe: The state of the debate », *Precarious jobs in labour market regulation: The growth of atypical employment in Western Europe*, publié sous la direction de Gerry et Janine Rodgers, Genève, Institut international d'études sociales, 1989.

STATISTIQUE CANADA. « Les facteurs déterminants du salaire », *Le point sur la population active*, n° 71-005-XPB au catalogue de Statistique Canada, été 1998, vol. 2, n° 3, p. 15 à 18.

STATISTIQUE CANADA. *Les gains des Canadiens : gagner sa vie dans la nouvelle économie*, n° 96F0030XIF2001013 au catalogue, Ottawa, 2003, Recensement de 2001, série « Analyses ».

SUNTER, Deborah. « Les jeunes en attente... », *L'emploi et le revenu en perspective*, n° 75-001-XPF au catalogue de Statistique Canada, printemps 1994, vol. 6, n° 1, p. 37 à 43.

Inciter les travailleurs âgés à rester au poste

René Morissette, Grant Schellenberg et Cynthia Silver

Le nombre élevé de personnes qui approchent de l'âge à la retraite suscite des préoccupations quant aux conséquences sociales et économiques d'un exode massif de la main-d'œuvre, ce qui a éveillé l'intérêt à l'égard d'une participation accrue des travailleurs âgés à la population active¹. Un facteur d'importance à cet égard est la mesure dans laquelle les travailleurs âgés seraient réceptifs aux stratégies des employeurs et aux politiques destinées à les encourager à rester au poste.

Il est permis de penser que certains travailleurs âgés prendraient leur retraite plus tard si on leur offrait des conditions de travail souples, soit, par exemple, le travail à temps partiel ou moins de semaines de travail par année. D'autres pourraient reporter leur départ à la retraite si cela n'affectait pas leur revenu de pension ou si on leur offrait des hausses salariales. Naturellement, certains seraient incapables de continuer à travailler en raison d'ennuis de santé. À partir de l'Enquête sociale générale (ESG) de 2002, le présent article examine ces questions concernant les quelque 1,8 million de personnes qui ont pris leur retraite entre 1992 et 2002 (voir la *Source des données*).

Des incitations auraient amené certains retraités à rester au poste

Dans l'ESG de 2002, on a interrogé les répondants retraités au sujet des facteurs qui auraient pu les inciter à continuer de travailler (tableau 1). Plus du quart d'entre eux auraient continué de travailler s'ils avaient pu alléger leur horaire de travail sans que leur pension en souffre, que ce soit en travaillant moins de jours

René Morissette est au service de la Division de l'analyse des entreprises et du marché du travail, et on peut le joindre au (613) 951-3608. Grant Schellenberg est au service de la Division de la démographie, et on peut le joindre au (613) 951-9580. Cynthia Silver est au service de la Division des statistiques sociales, du logement et des familles, et on peut le joindre au (613) 951-2101. On peut aussi joindre les auteurs à perspective@statcan.ca.

Source des données

L'Enquête sociale générale (ESG) de 2002 visait toutes les personnes de 45 ans et plus vivant dans les 10 provinces, à l'exception des pensionnaires à plein temps d'un établissement.

On a utilisé dans le cadre de l'ESG une définition subjective de la retraite qui tient compte de plusieurs considérations. Premièrement, les répondants qui, à la question concernant leur principale activité au cours des 12 mois précédents, ont dit qu'ils étaient « à la retraite » ont été identifiés comme retraités. Ceux ayant déclaré une autre activité principale se sont vu demander : « avez-vous déjà pris une retraite? » Ceux ayant répondu *oui* ont été identifiés comme retraités même s'ils avaient réintégré la main-d'œuvre par la suite. Aux personnes ayant déclaré n'avoir jamais pris de retraite, une question de suivi leur a été posée en vue d'obtenir une réponse plus approfondie :

Prendre sa retraite ne veut pas nécessairement dire arrêter de travailler. Avez-vous déjà pris votre retraite dans l'une des circonstances suivantes?

- Vous êtes devenu admissible à la pension ou vous aviez assez d'années de service pour recevoir une pension.
- Vous avez bénéficié d'un régime de retraite anticipée.
- Vous avez considérablement réduit le temps de travail que vous faisiez pour l'entreprise ou la ferme que vous exploitiez afin de prendre votre retraite.
- Vous avez subi une mise à pied permanente ou vous avez perdu votre emploi et vous n'avez pas cherché un autre travail, ou encore vous avez abandonné votre recherche d'emploi afin de prendre votre retraite.
- Vous avez pris votre retraite ou vous avez considérablement réduit vos heures de travail pour des raisons de santé.
- Vous avez pris votre retraite ou vous avez considérablement réduit vos heures de travail parce que vous pouviez vous permettre de vivre de vos économies ou de vos investissements.
- Vous avez pris votre retraite ou vous avez considérablement réduit vos heures de travail parce que vous pouviez vous permettre de vivre des investissements ou revenus de retraite de votre conjoint(e) ou partenaire.
- Vous avez réduit vos heures de travail en raison de l'état de santé de votre conjoint(e) ou partenaire ou d'un proche.

Les personnes ayant répondu *oui* à n'importe quel élément de la question de suivi ont aussi été classifiées parmi les retraités.

L'analyse se limite aux **retraités récents**, c'est-à-dire ceux ayant pris leur retraite (pour la première fois) entre 1992 et 2002. On visait ainsi à mettre l'accent sur les caractéristiques et expériences des personnes qui ont fait la transition vers la retraite ces dernières années. En outre, on a limité l'échantillon aux personnes de 50 ans ou plus, ce qui a entraîné l'exclusion de quelques répondants qui ont pris leur retraite plus tôt. L'échantillon final comptait 4 464 répondants.

Tableau 1 : Incitations possibles pour continuer à travailler

	Ensemble des deux sexes		Hommes	Femmes
	en milliers			
Total	1 763	949	814	
Sans effet sur la pension		%		
Travailler moins de jours	28,3	29,1	27,5	
Travailler des journées plus courtes	25,6	26,0	25,2	
Plus de congés	19,0	19,6	18,4	
Travail à temps partiel	27,8	28,3	27,2	
Meilleur état de santé	26,5	26,7	26,2	
Hausse de salaire	21,2	22,0	20,4	
Pas de retraite obligatoire	11,8	12,0	11,7	
Soins adéquats	6,3	6,7	5,8 ^E	
Autres	11,3	9,8	13,0	

Source : Enquête sociale générale, 2002

(28 %) ou moins d'heures par jour (26 %). En outre, un peu moins du cinquième d'entre eux auraient continué à travailler s'ils pouvaient avoir plus de congés. Dans l'ensemble, 31 % ont invoqué au moins une de ces trois raisons liées à la pension². Le fait que 28 % de ces personnes auraient continué de travailler à temps partiel illustre aussi l'importance des régimes de travail.

Les problèmes de santé étaient un facteur qui entrainait en jeu pour bon nombre de retraités récents; 27 % ont déclaré qu'ils auraient continué à travailler s'ils avaient été en meilleure santé. Un peu plus de 21 % auraient continué à travailler si leur salaire avait augmenté (mais on ne leur a pas demandé de combien). Dans une proportion plus faible, certains auraient continué à travailler s'il n'avait pas existé de politique de retraite obligatoire (12 %) ou s'ils avaient pu obtenir des soins adéquats (6 %). Dans tous les cas, les hommes et les femmes ont fourni des réponses très semblables.

Considérations de santé

Dans l'ensemble, 60 % des retraités récents auraient continué à travailler si certaines incitations avaient existé. De toute évidence, on surestime ici la mesure dans laquelle les travailleurs âgés constituent un réservoir de main-d'œuvre puisque la capacité de certains d'entre eux de rester dans celle-ci était limitée par des problèmes de santé. Il est donc important d'examiner l'ensemble des facteurs qui leur auraient permis de continuer à travailler ou les y auraient encouragés.

Un tiers des retraités récents avaient pris leur retraite pour des raisons de santé (tableau 2). Les pourcentages étaient plus élevés chez les travailleurs autonomes (40 %) que chez les employés (31 %), ce qui s'explique probablement par le fait que les travailleurs autonomes prennent leur retraite à un âge plus avancé. Étant donné que les régimes de travail adaptés et les politiques de retraite n'auraient probablement pas influé sur les décisions de ces personnes concernant la retraite,

Tableau 2 : Facteurs influant sur le départ à la retraite

	Total*	Employés	Travailleurs autonomes
Ensemble des retraités	1 681	1 335	263
		%	
Ceux qui ont pris leur retraite pour des raisons de santé	33,4	30,6	39,5
Ceux qui n'auraient pas continué à travailler	35,3	34,9	40,8
Ceux qui auraient continué à travailler dans des conditions différentes	31,2	34,4	19,7
Régime de travail seulement**	7,8	8,4	5,8
D'autres facteurs seulement†	8,4	9,1	6,2
Régimes de travail et d'autres facteurs	15,0	16,9	7,7

Source : Enquête sociale générale, 2002

* Y compris ceux qui ne sont classés dans aucune catégorie de travailleurs.

** Travailler moins de jours sans effet sur la pension, travailler des journées plus courtes sans effet sur la pension, plus de congés sans effet sur la pension, et travail à temps partiel.

† Hausse salariale, pas de retraite obligatoire, ententes de soins adéquates, et autres facteurs.

nous n'en avons pas tenu compte dans l'examen de la question des travailleurs âgés comme réservoir de main-d'œuvre.

Un autre tiers des retraités récents n'ont pas pris leur retraite pour des raisons de santé mais n'auraient pas continué à travailler pour l'une ou

l'autre des raisons citées. Les retraités appartenant au dernier tiers, c'est-à-dire les personnes en bonne santé qui auraient été disposées à continuer à travailler (au moins partiellement), sont manifestement susceptibles de venir accroître l'offre globale de main-d'œuvre.

Environ un quart de ces personnes bien portantes, soit 8 % de l'ensemble des retraités récents, auraient continué à travailler si elles avaient pu bénéficier d'un régime de travail adapté³. Près de la moitié (15 % des retraités récents) auraient continué à travailler si elles avaient pu bénéficier d'un tel régime ainsi que d'autres facteurs. Dans ce groupe, les autres facteurs les plus couramment cités sont une hausse de salaire (80 %), l'absence de politique de retraite obligatoire (35 %), la possibilité d'obtenir des soins adéquats (8 %) et d'autres raisons (23 %). Le dernier quart (8 % des retraités récents) auraient continué à travailler pour des raisons autres que les régimes de travail. Dans ce groupe, les motifs les plus couramment invoqués étaient d'« autres raisons » (58 %), une hausse de salaire (24 %) et l'absence de retraite obligatoire (24 %).

Le profil des personnes disposées à continuer de travailler

Les paragraphes qui précèdent brossent un tableau général des préférences concernant la retraite, mais plusieurs questions restent sans réponse. Premièrement, si les conditions de travail étaient la seule considération, lesquels parmi les retraités auraient été plus susceptibles de continuer à travailler? Par exemple, les régimes de travail adaptés pourraient ne pas influencer sur la décision de départ à la retraite pour les travailleurs dont l'emploi comporte des tâches physiques exigeantes pendant de longues périodes. Par contre, les personnes dont la situation financière s'est détériorée après le départ à la retraite ou qui ont du mal à trouver de nouvelles activités pourraient être disposées à reconsidérer leur décision.

Deuxièmement, qui, parmi les retraités, continueraient à travailler uniquement si, en plus des régimes de travail, d'autres facteurs changeaient? Troisièmement, lesquels seraient moins susceptibles de continuer à travailler même dans de telles conditions? Les anciens travailleurs du secteur producteur de biens réagiraient-ils différemment de leurs homologues du secteur des services? Le niveau d'instruction jouerait-il un rôle?

La moitié des anciens employés qui n'ont pas pris leur retraite pour des raisons de santé auraient continué à travailler si des alternatives leur avaient été offertes⁴ (tableau 3). À cet égard, 12 % ont cité des régimes de

Tableau 3 : Anciens employés n'ayant pas pris leur retraite pour des raisons de santé et qui auraient continué à travailler, selon des caractéristiques personnelles

	Changement souhaité			
	Total	Temps de travail	Autres facteurs	Les deux
	en milliers			
Total	461	112	122	226
Âge à la retraite		%		
50 à 59 ans	53	14	14	25
60 à 64 ans	44	11 ^E	13 ^E	20
65 ans	56	9 ^E	11 ^E	35 ^E
66 ans ou plus	45	10 ^E	11 ^E	24 ^E
Niveau de scolarité				
Sans diplôme d'études secondaires	43	10 ^E	14 ^E	19 ^E
Diplôme d'études secondaires	51	11 ^E	12 ^E	28
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	52	15 ^E	15 ^E	23
Diplôme d'université	53	14 ^E	12 ^E	28
Scolarité du conjoint				
Pas de conjoint	52	8 ^E	16 ^E	27
Sans diplôme d'études secondaires	45	12 ^E	14 ^E	18
Diplôme d'études secondaires	49	13 ^E	11 ^E	24
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	53	17 ^E	10 ^E	26 ^E
Diplôme d'université	54	12 ^E	13 ^E	29
Occupation du logement				
Locataires	54	10 ^E	17 ^E	26 ^E
Propriétaires	49	12	13	24
Statut en matière d'immigration				
Immigrants	53	12 ^E	9 ^E	32
Nés au Canada	49	12	14	22
Situation financière depuis le départ à la retraite				
Meilleure	45	11 ^E	13 ^E	21 ^E
À peu près la même	45	12	12	21
Pire	62	13 ^E	17 ^E	33
La vie depuis le départ à la retraite				
Meilleure	45	12	11	21
À peu près la même	54	12 ^E	15	27
Pire	62	F	23 ^E	30 ^E
Sexe				
Hommes	52	14	13	25
Femmes	48	10 ^E	14	24

Source : Enquête sociale générale, 2002

travail adaptés, près d'un quart ont cité à la fois un régime de travail adapté et d'autres facteurs, et les 13 % restants ont invoqué d'autres facteurs seulement.

Ces moyennes simples masquent des différences marquées entre les groupes. Par exemple, 28 % des détenteurs d'un diplôme d'études secondaires ou universitaires auraient continué à travailler s'ils avaient bénéficié à la fois d'un régime de travail adapté et de la modification d'autres facteurs, contre 19 % des personnes sans diplôme d'études secondaires. La même combinaison de changements a été exprimée par un tiers des personnes ayant bénéficié de mesures d'encouragement à la retraite anticipée, contre un cinquième des personnes n'ayant pas bénéficié de telles mesures (tableau 4).

Au point de vue sectoriel, pas plus de 20 % des personnes ayant travaillé dans les secteurs de la santé, de l'assistance sociale et de l'éducation ou de l'hébergement et de la restauration auraient continué à travailler même si le régime de travail et d'autres facteurs avaient été modifiés (tableau 4). L'ESG ne permet pas d'établir dans quelle mesure la qualité de l'emploi décourage les travailleurs âgés de continuer à travailler. Dans l'ensemble, si des alternatives avaient été offertes, environ 60 % des personnes ayant travaillé dans les services publics, le transport, l'entreposage, le commerce et l'information, la culture et les loisirs auraient continué à travailler, contre environ 45 % des personnes ayant travaillé dans les secteurs de la construction, de la santé, de l'assistance sociale et de l'éducation ainsi que de l'hébergement et de la restauration. Une raison qui pourrait expliquer le faible taux enregistré chez les

Tableau 4 : Anciens employés n'ayant pas pris leur retraite pour des raisons de santé et qui auraient continué à travailler, selon des caractéristiques professionnelles

	Changement souhaité			
	Total	Temps de travail	Autres facteurs	Les deux
	en milliers			
Total	461	112	122	226
Incitation à la retraite anticipée		%		
Oui	58	15 ^E	10 ^E	33
Non	46	11	14	21
Perçoivent un revenu de pension				
Oui	51	14	11	26
Non	48	10 ^E	17	22
Profession				
Gestion	55	14 ^E	14 ^E	27 ^E
Professionnel	46	13 ^E	12 ^E	21 ^E
Technique	52	F	F	30 ^E
Travail de bureau	52	12 ^E	12 ^E	28 ^E
Ventes et services	50	10 ^E	19 ^E	21 ^E
Métiers, transport et machinerie	51	15 ^E	12 ^E	24 ^E
Secteur primaire, manufacturier, de traitement et services publics	48	12 ^E	F	28 ^E
Industrie				
Agriculture et autres industries primaires	52	F	F	F
Services publics, transport et entreposage	60	18 ^E	12 ^E	30 ^E
Construction	45	F	F	F
Fabrication	49	12 ^E	11 ^E	26 ^E
Commerce	58	11 ^E	19 ^E	28 ^E
Finance, assurance, immobilier, services professionnels et d'entreprises	53	15 ^E	12 ^E	27 ^E
Soins de santé, assistance sociale et éducation	44	13 ^E	12 ^E	19 ^E
Information, culture et loisirs	63	F	19 ^E	36 ^E
Hébergement, restauration et autres services	40	F	F	20 ^E
Administration publique	47	9 ^E	13 ^E	25 ^E
Statut d'emploi				
À temps plein toute l'année	50	13	12	25
Pas à temps plein toute l'année	48	10 ^E	18 ^E	21 ^E

Source : Enquête sociale générale, 2002

travailleurs de la construction est le fait que leur travail, exigeant sur le plan physique, peut manquer d'attrait pour les travailleurs âgés.

Analyse multivariée

Est-ce que ces tendances qualitatives subsistent quand on compare des retraités en bonne santé qui pré-

sentent des caractéristiques similaires? On a eu recours à une analyse multivariée pour déterminer dans quelle mesure les réponses variaient en fonction de l'âge à la retraite, du sexe, du niveau d'instruction (du travailleur et de son conjoint), de l'emploi exercé auparavant (catégorie d'emploi et industrie) et de plusieurs caractéristiques⁵. On a limité l'analyse aux personnes qui occupaient un emploi avant la retraite⁶.

Comparés à leurs homologues de 60 à 64 ans, les retraités de 50 à 59 ans avaient tendance à déclarer qu'ils auraient continué à travailler. Quand on tenait compte uniquement de la présence de régimes de travail adaptés, cette probabilité s'établissait à 14 %, ce qui est légèrement supérieur à la proportion de 12 % enregistrée dans le cas des retraités de 60 à 64 ans (tableau 5)⁷. Les personnes qui avaient pris leur retraite à 65 ans étaient beaucoup plus susceptibles que celles qui l'avaient fait à un âge moins avancé d'être disposées à continuer à travailler dans les cas où, en plus de régimes de travail adaptés, d'autres facteurs, tels que les politiques de retraite obligatoire, avaient été modifiés.

Les retraités diplômés d'université étaient parmi les plus susceptibles d'être disposés à continuer à travailler si les régimes de travail étaient différents (peu importe qu'il y ait eu ou non modification d'autres facteurs). Cela pourrait être attribuable au fait qu'ils présentaient des niveaux de satisfaction professionnelle relativement élevés ou qu'ils occupaient des emplois moins exigeants physiquement. Il s'ensuit que les régimes de travail adaptés semblent être un facteur important pour les employeurs désireux de retenir les employés au niveau d'instruction élevé.

Tableau 5 : La probabilité de vouloir continuer à travailler

	Changement souhaité		
	Temps de travail	Autres facteurs	Les deux
		%	
Âge à la retraite			
50 à 59 ans	14	12	29
60 à 64 ans*	12	11	25
65 ans	9	8	44
66 ans ou plus	11	7	29
Niveau de scolarité			
Sans diplôme d'études secondaires	11	10	24
Diplôme d'études secondaires*	11	10	30
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	15	12	26
Diplôme d'université	14	11	38
Scolarité du conjoint			
Pas de conjoint	9	13	33
Sans diplôme d'études secondaires*	14	12	22
Diplôme d'études secondaires	13	9	29
Certificat ou diplôme d'études postsecondaires	17	8	30
Diplôme d'université	12	11	35
Incitations à la retraite anticipée			
Oui	13	8	42
Non*	12	12	25
Statut en matière d'immigration			
Immigrants	12	10	31
Nés au Canada*	13	15	23
Profession			
Gestion	12	13	26
Professionnel	13	10	23
Technique	14	7	38
Travail de bureau	12	10	31
Ventes et services	11	15	28
Métiers, transport et machinerie	14	11	31
Secteur primaire, manufacturier, de traitement et services publics*	13	6	38
Industrie			
Agriculture et autres industries primaires	11	17	27
Services publics, transport et entreposage	16	10	39
Construction	14	7	32
Fabrication*	11	11	30
Commerce	13	11	39
Finance, assurance, immobilier, services professionnels et d'entreprises	16	9	31
Soins de santé, assistance sociale et éducation	13	10	21
Information, culture et loisirs	9	17	38
Hébergement, restauration et autres services	9	10	29
Administration publique	8	11	29
Situation financière depuis le départ à la retraite			
Meilleure	12	11	25
À peu près la même*	12	10	27
Pire	14	13	37
La vie depuis le départ à la retraite			
Meilleure	12	9	26
À peu près la même*	13	12	32
Pire	12	18	31

Source : Enquête sociale générale, 2002

* Groupe de référence.

Les probabilités indiquées dans les chiffres ombragés diffèrent de celles du groupe de référence au niveau de 5 %.

Les immigrants et les retraités qui avaient bénéficié de mesures d'incitation à la retraite anticipée étaient beaucoup plus susceptibles d'envisager de continuer à travailler si des régimes de travail adaptés et d'autres facteurs avaient été présents. Les retraités ayant travaillé auparavant dans les secteurs de la santé, de l'assistance sociale et de l'éducation étaient les moins susceptibles d'avoir des préférences pour ce qui est de continuer à travailler. Cela donne à penser que les possibilités de rétention des travailleurs âgés dans ces secteurs sont moindres, facteur qui revêt une importance d'autant plus grande que les proportions de travailleurs approchant de l'âge de la retraite dans ces secteurs sont disproportionnellement élevées (Statistique Canada, 2004).

Est-ce qu'une détérioration de la situation financière après le départ à la retraite influe sur l'idée que l'on se fait de la possibilité de continuer à travailler? La réponse est oui, sans équivoque. Parmi les retraités en situation comparable, ceux dont l'état financier s'était détérioré depuis le départ à la retraite étaient beaucoup plus susceptibles de déclarer qu'ils auraient préféré continuer à travailler si des régimes de travail adaptés leur avaient été offerts. Cela pourrait refléter une baisse inattendue du niveau de vie après le départ à la retraite. Une piètre connaissance du régime de pension financé par l'employeur est un facteur important à cet égard (Morissette et Zhang, 2004).

Conclusion

Il faut reconnaître que les réponses à des questions rétrospectives sur le départ à la retraite doivent être interprétées avec précaution car il est impossible d'établir s'il en aurait été autrement. Il est possible que les réponses exagèrent la volonté que les individus ont eu à continuer à travailler, notamment s'ils ont découvert que la retraite était moins satisfaisante qu'ils s'y attendaient. En pareil cas, la possibilité de continuer à travailler aura pu sembler attrayante en rétrospective. À l'inverse, même les retraités qui ont déclaré qu'ils n'étaient pas disposés à continuer à travailler auraient pu le faire si on leur avait offert un emploi suffisamment rémunérateur et assorti de bonnes conditions.

Malgré les limites précitées, les résultats jettent une certaine lumière sur les tendances de retraite dans les années à venir. Des régimes de travail différents semblent être une considération importante lorsqu'il s'agit d'encourager les travailleurs âgés à rester au poste. Par exemple, plus d'un quart des retraités inclus dans l'échantillon auraient été disposés à continuer à travailler

si on leur avait offert un emploi à temps partiel. De même, pour une forte proportion de retraités, la possibilité de continuer à travailler aurait constitué une option attrayante s'il leur avait été possible de travailler moins d'heures sans que leur pension en souffre. Le fait que 42 % des retraités aient réintégré la main-d'œuvre à temps partiel illustre aussi l'importance des régimes de travail.

Cependant, les circonstances et conditions qui ont façonné le parcours des retraités dans les années 1990 pourraient changer considérablement dans les années à venir. Dans un contexte de resserrement du marché du travail, il est peu probable que les employeurs seront aussi enclins à inciter à la retraite anticipée. De fait, dans le secteur public, les dépenses associées à ces incitations ont atteint un sommet en 1996, pour diminuer par la suite pendant le reste de la décennie (Kieran, 2001). Par conséquent, les possibilités qui s'offrent aux personnes ayant à prendre une décision concernant la retraite pourraient changer dans un avenir proche, tout comme la mesure dans laquelle ces personnes se montreront disposées à rester dans la population active.

Perspective

■ Notes

1 L'Organisation de coopération et de développement économiques a clairement exprimé cette préoccupation : « Le vieillissement de la population signifie qu'en l'absence de changement dans les structures de participation sur le marché du travail, il faut s'attendre à une diminution de la main-d'œuvre, en termes relatifs, et même, peut-être, dans quelques pays, en termes absolus, au cours des prochaines décennies, ce qui ne manquera pas d'avoir de lourdes conséquences pour la croissance économique, les finances publiques et le niveau de vie. C'est pourquoi il est à ce point fondamental d'élever le taux d'emploi des travailleurs âgés » (OCDE, 2002, p. 11).

2 Un grand nombre de retraités qui ne tiraient aucun revenu d'un régime de pension d'employeur en 2002 ont répondu à ces questions, peut-être parce qu'ils pensaient que ces régimes comprenaient le Régime de pensions du Canada et le Régime de rentes du Québec. Si on limite l'analyse aux personnes qui ont tiré un revenu d'un régime de pension d'employeur, la proportion de celles qui auraient continué à travailler si elles avaient pu alléger leur horaire de travail sans que cela affecte leur pension grimpe à 37 %.

3 Les régimes de travail adaptés incluent la réduction du nombre de jours de travail sans effet sur la pension, la réduction de la durée des journées de travail sans effet

sur la pension, l'augmentation du nombre de jours de congé sans effet sur la pension ainsi que le travail à temps partiel.

4 Le pourcentage correspondant chez les anciens travailleurs autonomes n'est que de 33 %. Cela illustre sans doute la plus grande souplesse qu'offre le travail indépendant en matière de régimes de travail et d'auto-nomie.

5 Les autres variables de contrôle étaient le fait de posséder une maison, le fait d'avoir bénéficié d'une mesure d'incitation à la retraite anticipée, le fait de toucher un revenu de pension, le fait d'avoir travaillé à plein temps toute l'année avant la retraite, ainsi que la détérioration, l'amélioration ou l'absence de changement de la situation financière depuis le départ à la retraite et le fait de jouir de la vie davantage, moins ou de la même manière depuis le départ à la retraite.

6 On a exclu de l'analyse multivariée le tiers des retraités récents qui avaient « quitté » la population active pour des raisons de santé. On a utilisé comme base de comparaison le tiers des retraités récents qui n'avaient pas quitté la main-d'œuvre pour des raisons de santé et qui ont déclaré qu'ils n'auraient pas continué à travailler même si la situation avait été différente. L'analyse multivariée est basée sur un modèle logit multinomial et consiste essentiellement à comparer les trois groupes de personnes « qui seraient restées », selon le tableau 2, au groupe des personnes « qui ne seraient pas restées ».

7 Les probabilités indiquées au tableau 4 ont été obtenues en fixant les autres covariables à leurs valeurs moyennes.

■ Documents consultés

KIERAN, Patrick. « Retraite anticipée : tendances », *L'emploi et le revenu en perspective*, édition en ligne de septembre 2001, vol. 2, n° 9.

MORISSETTE, René et Xuelin ZHANG. « Connaissance des régimes de retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, édition en ligne de janvier 2004, vol. 5, n° 1.

ORGANISATION DE COOPÉRATION ET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUES (OCDE). Éditorial, *Perspectives de l'emploi*, 2002, p. 7 à 13.

STATISTIQUE CANADA. « Le taux d'approche de la retraite », *L'emploi et le revenu en perspective*, édition en ligne de février 2004, vol. 5, n° 2.